

**Services de bien-être et
moral des Forces
canadiennes**

**États financiers
31 mars 2015**



Le 16 décembre 2015

Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil des Biens non publics

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints des Services de bien-être et moral des Forces canadiennes, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2015, et l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et des notes complémentaires résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicative.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
99, rue Bank, Bureau 800, Ottawa (Ontario) Canada K1P 1E4
Tél. : +1 613 237 3702, Téléc. : +1 613 237 3963*



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des Services de bien-être et moral des Forces canadiennes au 31 mars 2015, ainsi que de ses résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Autre point

Les états financiers des Services de bien-être et moral des Forces canadiennes pour l'exercice clos le 31 mars 2014 ont été audités par un autre cabinet de comptables agréés qui a exprimé une opinion non modifiée sur ces états financiers le 10 octobre 2014.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Services de bien-être et moral des Forces canadiennes

État de la situation financière

Au 31 mars 2015

	2015 \$	2014 \$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	13 900	13 900
Comptes clients	2 491 028	9 342 389
Charges payées d'avance	433 698	250 479
	<u>2 938 626</u>	<u>9 606 768</u>
Immobilisations (note 4)	<u>4 295 224</u>	<u>1 384 136</u>
	<u>7 233 850</u>	<u>10 990 904</u>
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Comptes fournisseurs et charges à payer	2 937 799	2 768 232
Avances du Fonds central des Forces canadiennes (note 5)	12 720 040	10 941 285
	<u>15 657 839</u>	<u>13 709 517</u>
Actif net		
Non affecté	(14 834 312)	(11 454 940)
Affecté à l'interne (note 6)		
Personnel (État)	3 923 006	6 487 030
Assurance	2 487 317	2 249 297
	<u>(8 423 989)</u>	<u>(2 718 613)</u>
	<u>7 233 850</u>	<u>10 990 904</u>

Approuvé au nom du conseil des Biens non publics



Shirley Tang-Jassemi, chef des services financiers

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Service de bien-être et moral des Forces canadiennes

États des résultats

Pour l'exercice clos le 31 mars 2015

	2015	2014
	\$	\$
Produits		
Frais d'utilisation des services (note 8)		
Économats des Forces canadiennes (CANEX)	3 472 628	3 483 063
Régime d'assurance-revenu militaire (RARM)	731 482	724 957
Fonds des bases et escadres/mess	725 201	736 214
Fonds central des Forces canadiennes (FCFC)	350 000	350 000
Administration du régime de retraite	165 000	165 000
	<u>5 444 311</u>	<u>5 459 234</u>
Contributions		
Contribution de CANEX aux services et opérations des fonds non publics (FNP)	3 150 000	3 150 000
Contribution du RARM aux programmes et aux distributions	3 231 178	3 256 688
Contribution du FCFC aux programmes et aux distributions	585 006	612 467
Contribution du FCFC aux services et opérations des FNP	7 619 376	5 803 037
Autres Produits	663 480	273 863
	<u>15 249 040</u>	<u>13 096 055</u>
	<u>20 693 351</u>	<u>18 555 289</u>
Charges		
Services des FNP		
Comptabilité des FNP	4 500 402	4 101 746
Gestion de l'information et technologie de l'information (GI/TI)	3 936 669	3 714 568
Services de gestion des ressources humaines (RH)	3 476 103	3 527 585
Programme d'assurance consolidé	611 698	769 658
	<u>12 524 872</u>	<u>12 113 557</u>
Opérations organisationnelles		
Quartier général des Services de bien-être et moral des Forces canadiennes (SBMFC) (note 1)	2 334 332	1 361 025
Gestion des Programmes de soutien du personnel (PSP) - Quartier général	184 052	178 364
Services organisationnels	148 545	156 267
	<u>2 666 929</u>	<u>1 695 656</u>

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Services de bien-être et moral des Forces canadiennes

États des résultats (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2015

	2015	2014
	\$	\$
Charges (suite)		
Programmes		
Subvention des sports	97 778	109 688
Conseil International du Sport Militaire (CISM)	87 754	70 241
Cérémonie du mérite sportif	34 591	29 576
Programme de reconnaissance des bénévoles	81 179	91 688
Projet Accès	633 106	564 869
Commandites et dons	208 012	47 497
	<u>1 142 420</u>	<u>913 559</u>
Distributions		
Subvention de CANEX et du RARM pour le bien-être et le maintien du moral	4 037 490	4 005 367
Subvention des PSP	83 620	72 692
	<u>4 121 110</u>	<u>4 078 059</u>
	<u>20 455 331</u>	<u>18 800 831</u>
Produits (charges) nets d'exploitation des FNP avant le Personnel (FNP)	<u>238 020</u>	<u>(245 542)</u>
Personnel (FNP) (note 10)		
Produits	13 248 737	13 150 666
Charges	16 628 109	16 715 194
Charges nettes	<u>(3 379 372)</u>	<u>(3 564 528)</u>
Charges nettes d'exploitation des FNP	<u>(3 141 352)</u>	<u>(3 810 070)</u>
Charges nettes d'exploitation des programmes publics (annexe A)	<u>(2 564 024)</u>	<u>(2 722 707)</u>
Charges nettes pour l'exercice	<u>(5 705 376)</u>	<u>(6 532 777)</u>

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Services de bien-être et moral des Forces canadiennes

État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice clos le 31 mars 2015

	<u>Affecté à l'interne</u>			<u>2015</u>	<u>2014</u>
	<u>Non affecté</u>	<u>Personnel</u>	<u>Assurance</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>
	<u>\$</u>	<u>(état)</u>	<u>\$</u>	<u>\$</u>	<u>\$</u>
Solde, début de l'exercice	(11 454 940)	6 487 030	2 249 297	(2 718 613)	3 814 164
Produits (charges) nettes pour l'exercice	(3 379 372)	(2 564 024)	238 020	(5 705 376)	(6 532 777)
Solde, fin de l'exercice	(14 834 312)	3 923 006	2 487 317	(8 423 989)	(2 718 613)

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Services de bien-être et moral des Forces canadiennes

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 mars 2015

	2015 \$	2014 \$
Flux de trésorerie lié aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Charges nettes pour l'exercice	(5 705 376)	(6 532 777)
Élément sans effet sur la trésorerie – Amortissement	493 982	537 875
Variation nette des éléments du fonds de roulement d'exploitation		
Comptes clients	6 851 361	9 259 230
Charges payées d'avance	(183 219)	(3 755)
Comptes fournisseurs et charges à payer	169 567	(330 934)
	<u>1 626 315</u>	<u>2 929 639</u>
Activité de placement		
Achat d'immobilisations	(3 405 070)	(335 507)
Activité de financement		
Avances versées au (reçues du) Fonds central des Forces canadiennes	1 778 755	(2 589 032)
Variation nette de la trésorerie au cours de l'exercice	–	5 100
Trésorerie – début de l'exercice	<u>13 900</u>	<u>8 800</u>
Trésorerie – fin de l'exercice	<u>13 900</u>	<u>13 900</u>

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Services de bien-être et moral des Forces canadiennes

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2015

1 La nature des activités

Les Services de bien-être et moral des Forces canadiennes (SBMFC) sont une organisation ayant une fonction d'état-major et de quartier général qui gère les programmes des Biens non publics (BNP), les programmes remboursés par l'État ainsi que les programmes financés par l'État. Les SBMFC relèvent du chef d'état-major de la défense (CEMD) en vertu de ses responsabilités à l'égard des BNP.

Les SBMFC appuient les activités des BNP, notamment la comptabilité, la gestion de l'information et la technologie de l'information, la gestion des ressources humaines des fonds non publics et les services organisationnels. Les SBMFC versent des subventions et des contributions en vue d'améliorer les programmes et les activités des BNP destinés à la communauté militaire dans toutes les localités. Les programmes financés par les fonds publics incluent les programmes de bien-être et de maintien du moral et de soutien aux familles des militaires. La responsabilité de l'administration des activités des SBMFC incombe au directeur général – Services de bien-être et moral, et elle lui est déléguée par le CEMD.

En vertu de la partie 1 de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, les SBMFC sont exemptés du paiement de l'impôt sur le revenu, comme les autres fonds non publics.

2 Sommaire des principales conventions comptables

Méthode comptable

Les présents états financiers ont été préparés en conformité avec les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (note 1).

Comptabilisation des produits

Les frais d'utilisateurs et les contributions d'autres entités, dont la direction relève du conseil des BNP et dont l'administration de programmes, de services et d'activités de bien-être est assurée par les SBMFC, sont facturés et comptabilisés à titre de produits le mois au cours duquel le programme, le service ou l'activité est fourni.

En plus de ces produits provenant d'apparentés, les SBMFC offrent également des programmes de soutien pour le compte de l'État (ministère de la Défense nationale ou « MDN »). Le niveau de soutien accordé aux SBMFC par l'État est défini au chapitre 5 du manuel du MDN A-PS-110-001/AG-002 – Aide publique aux programmes de soutien du personnel des Forces canadiennes. Ces montants sont comptabilisés dans le mois au cours duquel les programmes de soutien ont été offerts pour l'État.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties selon les taux annuels suivants :

Matériel informatique	17 à 24 %	amortissement linéaire
Autre matériel	5 %	amortissement linéaire
Mobilier de bureau	12 %	amortissement linéaire

Services de bien-être et moral des Forces canadiennes

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2015

Instruments financiers

La trésorerie et les avances du Fonds central des Forces canadiennes sont d'abord comptabilisées, puis évaluées à leur juste valeur.

Tous les autres instruments financiers sont ensuite évalués au coût amorti.

Avantages sociaux futurs des employés

Les SBMFC participent au Régime de retraite des employés des Fonds non publics des Forces canadiennes (« le Régime »), qui est un régime interentreprises contributif à prestations déterminées. Le Régime verse des prestations de retraite en fonction des cotisations et des années de service du personnel des Fonds non publics. Essentiellement, l'ensemble des employés des SBMFC est admissible au Régime.

Les cotisations des SBMFC au Régime sont comptabilisées à titre de régime de retraite à cotisations déterminées puisque l'information manque pour les calculer à titre de régime de pension à prestations déterminées. Pour cette raison, les cotisations des SBMFC au Régime font parties des charges dans l'état des résultats. L'actif du Régime n'est pas comptabilisé dans l'état de la situation financière.

Utilisation d'estimations

Pour préparer des états financiers en conformité avec les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit effectuer des estimations et formuler des hypothèses qui ont des incidences sur les montants présentés d'actif et de passif ainsi que sur les montants présentés des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et les montants des produits et des charges durant l'exercice comptable.

La direction effectue des estimations au moment de déterminer la durée de vie utile des immobilisations, la valeur de réalisation nette des comptes clients et le montant des charges à payer. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Ces estimations sont revues annuellement et les ajustements qui s'imposent sont indiqués dans les états financiers pour la période visée.

3 Instruments financiers et gestion des risques

Les SBMFC sont exposés à divers risques en raison de l'utilisation d'instruments financiers. L'analyse suivante fournit une évaluation de l'exposition au risque des SBMFC ainsi que des concentrations des risques.

Les SBMFC n'utilisent pas d'instruments financiers dérivés pour se prémunir contre ses risques.

Risque de crédit

Les SBMFC sont exposés au risque éventuel que des parties ne respectent pas leurs engagements financiers. Le risque de crédit provient surtout de la trésorerie et des comptes clients des SBMFC. Ils passent en revue régulièrement les montants à percevoir et conservent une provision pour créances irrécouvrables. Les débiteurs en fin d'exercice ont traité uniquement aux programmes de soutien de mars 2015 assurés à l'État et reçus intégralement en avril 2015.

Services de bien-être et moral des Forces canadiennes

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2015

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que les SBMFC éprouvent des difficultés à honorer leurs engagements liés à des passifs financiers qui se composent en grande partie de comptes fournisseurs et charges à payer.

Les SBMFC se prémunissent contre ce risque en ayant suffisamment de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie ou, au besoin, en évaluant le montant du crédit disponible du FCFC pour s'acquitter de leurs obligations actuelles. En outre, la direction établit des estimations budgétaires et de trésorerie pour évaluer les liquidités dont elle aura besoin à l'avenir.

Risque du marché

Le risque du marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varient en raison des fluctuations du marché. Le risque du marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et les autres risques de prix.

Risque de change

Le risque de change est un risque qui découle du fait que la juste valeur des instruments financiers ou des flux de trésorerie futurs liés aux instruments varient par rapport au dollar canadien en raison de l'évolution des taux de change.

Essentiellement, toutes les transactions des SBMFC sont en dollars canadiens. L'organisation n'est conséquemment pas exposée au risque de change.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt renvoie au risque que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie futurs liés aux instruments fluctuent en raison de variations des taux d'intérêt du marché.

Les SBMFC ne possèdent pas d'instruments financiers qui portent intérêt. L'organisation n'est ainsi pas exposée au risque de taux d'intérêt.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix désigne le risque que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie futurs liés aux instruments financiers fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que ceux découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt), que ces changements soient attribuables à des facteurs se rapportant à un instrument donné ou à son émetteur ou à des facteurs touchant tous les instruments semblables négociés sur le marché.

Les SBMFC ne sont pas exposés à l'autre risque de prix.

Services de bien-être et moral des Forces canadiennes

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2015

Changements sur le plan des risques

Il n'y a eu aucun changement important sur le plan des risques auxquels les SBMFC sont exposés par rapport à l'exercice précédent.

4 Immobilisations

			2015	2014
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
	\$	\$	\$	\$
Matériel informatique	6 797 481	6 138 217	659 264	911 416
Logiciels	3 205 380	—	3 205 380	—
Autre matériel	570 623	175 493	395 130	423 583
Mobilier de bureau	277 384	241 934	35 450	49 137
	<u>10 850 868</u>	<u>6 555 644</u>	<u>4 295 224</u>	<u>1 384 136</u>

La charge d'amortissement globale pour l'exercice clos le 31 mars 2015 s'élève à 493 982 \$ (2014 – 537 875 \$).

Au cours de l'exercice, des coûts de logiciels de 3 205 380 \$ (2014 – néant) ont été capitalisés en lien à la conception d'un nouveau système de comptabilité. Ces coûts capitalisés, qui comprennent les frais de logiciels et de consultation externe ainsi que les salaires internes, ne seront pas amortis d'ici à ce que le projet soit achevé et que le système soit fonctionnel le 1^{er} avril 2015.

5 Avances du Fonds central des Forces canadiennes (FCFC)

Les avances du FCFC ne portent intérêt. Le FCFC et les SBMFC relèvent tous deux du CEMD en vertu de ses responsabilités à l'égard des BNP. La responsabilité de l'administration des activités du FCFC et des SBMFC incombe au directeur général – Services de bien-être et moral, et elle lui est déléguée par le CEMD.

6 Actif net affecté à l'interne

a) Personnel (État)

Des montants ont été affectés pour couvrir les coûts de personnel, tels les prestations de retraite, les indemnités de départ, les coûts de recrutement, les congés de maternité et d'autres coûts de personnel. Conformément à la directive du VCEMD 3/96, des charges patronales fixes, exprimées en pourcentage, ont été établies pour rembourser la part du Personnel des fonds non publics, Forces canadiennes, financée par l'État qui assure la prestation des programmes de bien-être et de maintien du moral. L'écart entre les fonds remboursés par l'État et les coûts réels de personnel a été inscrit à ce compte affecté.

Services de bien-être et moral des Forces canadiennes

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2015

b) Assurance

Des montants ont été affectés pour assurer le financement de demandes d'indemnité éventuelles des FNP en se fondant sur les économies réalisées sur les primes résultant de l'augmentation du montant de la franchise autoassurée à 1 M\$ pour chacune des pertes et pour la limite totale.

7 Régime de retraite

Les cotisations au Régime payées par les SBMFC qui s'élèvent à 7 967 676 \$ (2014 – 7 842 498 \$) sont comprises dans la catégorie des charges correspondante de l'état des résultats des FNP et de l'État.

L'évaluation actuarielle préparée aux fins de comptabilité en date du 31 décembre démontre l'information suivante au sujet du Régime.

	2014 \$	2013 \$
Juste valeur des actifs du Régime	266 828 565	234 153 797
Obligation au titre des prestations constituées	(208 772 000)	(193 871 000)
Surplus	58 056 565	40 282 797

De plus, cette évaluation actuarielle a été réalisée au 31 décembre 2014 selon les principes de continuité de l'exploitation et de solvabilité.

Selon le principe de la continuité de l'exploitation, cette évaluation compare le rapport entre la valeur des actifs du Régime et la valeur actuelle du flux de trésorerie futurs prévus des prestations futures relativement au service accumulé, en supposant que le Régime soit maintenu indéfiniment. Selon ce scénario, l'évaluation a donné lieu à un surplus de 47,4 millions de dollars.

Inversement, selon le principe hypothétique de la solvabilité (liquidation), le Régime est censé être liquidé et réglé à la date d'évaluation, en supposant que les prestations sont réglées conformément aux règles sur la taxation en vigueur et en des circonstances produisant le maximum de passif de liquidation à la date d'évaluation. Cette évaluation a donné lieu à un déficit de 42,1 millions de dollars.

Ces évaluations actuarielles servent à déterminer le montant des cotisations mensuelles et annuelles de l'employeur. La prochaine évaluation actuarielle du Régime sera effectuée le 31 décembre 2015.

8 Opérations entre apparentés

Les BNP, tels qu'ils sont définis dans la *Loi sur la défense nationale*, se composent des fonds et des biens fournis par les membres des Forces canadiennes et sont administrés pour leur compte par les SBMFC. Les SBMFC sont chargés de la prestation de certains programmes, services et activités de bien-être et de maintien du moral par l'entremise de deux divisions opérationnelles : les Programmes de soutien du personnel (PSP) et les Services commerciaux (Économats des Forces canadiennes [CANEX] et la Financière SISIP).

Services de bien-être et moral des Forces canadiennes

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2015

En vertu de la *Loi sur la défense nationale*, les BNP ne sont pas assujettis aux dispositions de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le gouvernement fournit sans frais certains services aux BNP, tels l'hébergement et la sécurité. Le coût de ces services fait partie des comptes publics.

Les produits et les charges estimatifs des BNP se situaient à environ 327 millions de dollars et 294 millions de dollars respectivement pour l'exercice clos le 31 mars 2015, et les avoirs nets à 708 millions de dollars pour l'exercice clos à cette même date. Ces montants sont exclus des états financiers du gouvernement du Canada.

De plus, au cours de l'exercice, les SBMFC ont facturé à d'autres entités de l'organisation des Fonds non publics des services de comptabilité, de gestion des ressources humaines, de gestion de l'information et de technologie de l'information et du programme d'assurance consolidé.

Ces transactions sont effectuées dans le cours normal des activités et sont comptabilisées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et convenue par les entités apparentées. Les montants imputés figurent au tableau suivant.

	CANEX	RARM	Bases/ escadres/ mess	FCFC	Administration du Régime	2015 Total	2014 Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Comptabilité	1 917 904	151 875	258 754	350 000	165 000	2 843 533	2 887 649
Gestion de l'information et technologie de l'information	568 629	385 285	—	—	—	953 914	944 973
Services de gestion des RH	634 333	194 322	—	—	—	828 655	821 264
Programme d'assurance consolidé	351 762	—	466 447	—	—	818 209	805 348
	<u>3 472 628</u>	<u>731 482</u>	<u>725 201</u>	<u>350 000</u>	<u>165 000</u>	<u>5 444 311</u>	<u>5 459 234</u>

9 Produits et charges bruts

Les états financiers présentent les produits et les charges publics et non publics. Les produits et les charges bruts combinés sont les suivants.

	2015 \$	2014 \$
Produits bruts	151 268 952	150 129 294
Charges brutes	<u>156 974 328</u>	<u>156 662 071</u>
Charges nettes pour l'exercice	<u>(5 705 376)</u>	<u>(6 532 777)</u>

Services de bien-être et moral des Forces canadiennes

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2015

10 Personnel (BNP et État)

Conformément à la directive du VCEMD 3/96, des charges patronales fixes, exprimées en pourcentage, ont été établies pour rembourser aux SBMFC les coûts de personnel, tels les prestations de retraite, les indemnités de départ, les coûts de recrutement, les congés de maternité et d'autres coûts de personnel.

Services de bien-être et moral des Forces canadiennes

État des résultats – programmes publics

Pour l'exercice clos le 31 mars 2015

	2015 \$	2014 \$
Produits		
C108 - Soutien aux familles des militaires	27 450 599	27 045 482
C109 - Programmes de soutien du personnel (PSP)	70 608 402	71 292 783
Promotion de la santé	6 180 982	6 409 252
Autres fonds publics	475 439	489 334
Total des produits	104 715 422	105 236 851
Charges		
C108 - Soutien aux familles des militaires	27 450 599	27 045 482
C109 - Programmes de soutien du personnel (PSP)		
Quartier général (QG) des SBMFC	2 000 539	2 630 285
Gestion des PSP - QG et bases/escadres	6 618 671	6 056 020
Conditionnement physique et sports militaires	29 678 865	30 381 702
Gestion des mess	2 113 274	2 177 797
UISP et NCPP	940 824	1 463 928
PSP pour les opérations de déploiement	1 094 646	1 326 515
Évaluation de la condition physique des réservistes	21 402	209 268
Soutien aux familles des militaires	4 123 929	3 920 896
Projet Accès	135 239	453 450
Éducation et counselling financiers de la Financière SISIP	2 778 180	2 823 072
Régime d'assurance mutilation accidentelle	450 000	450 000
Gestion de CANEX	2 599 682	2 572 142
Comptabilité des FNP	7 684 038	6 833 274
Gestion des RH des FNP	4 366 012	4 356 290
Gestion de l'information et de technologie de l'information (GI/TI)	3 810 677	3 407 074
Services organisationnels	2 051 424	2 090 070
LIAE	141 000	141 000
Promotion de la santé	6 180 982	6 409 252
Autres fonds publics	475 439	489 334
Total des charges	104 715 422	105 236 851
Produits nets d'exploitation et de gestion des programmes publics avant l'élément ci-après	-	-
Personnel (Public) – montants imputés à l'actif net affecté à l'interne (notes 6 et 10)		
Produits	12 611 442	13 186 488
Charges	15 175 466	15 909 195
Charges nettes pour l'exercice	(2 564 024)	(2 722 707)
Charges nettes d'exploitation des programmes publics	(2 564 024)	(2 722 707)

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers.